

révisions vacances

Par **missalice**, le **07/07/2004** à **17:30**

Juste ce petit post pour savoir s'il y avait des trucs particuliers à revoir ou à voir avant d'entrer en 1ere année... Pour utiliser positivement son mois de septembre ... C'est tout...

merci

Alice

Par **Vincent**, le **07/07/2004** à **19:26**

Bon alors si tu n'es pas au clair avec la conjugaison, la grammaire ou l'orthographe... revois les vite car les erreurs répétées de ce type coutent très très chères!

Sinon, essaie un peu de te familiariser avec la terminologie juridique en parcourant des petits manuels d'introduction au droit comme les "Mémentos" de chez Dalloz.

Sinon sais tu quelles matières vont t'être enseignées?

De quelle section es tu issue?

aussi dans quelle Faculté de droit rentres tu?

Par **missalice**, le **07/07/2004** à **20:17**

Merci pour ta réponse..

Je ne sais pas quelles matières..

C'est la fac de Poitiers, enfin délocalisée à Angoulême.

Moi sinon j'ai un bac littéraire.

voilà merci

.

Par **missalice**, le **07/07/2004** à **20:25**

En fait je vais suivre tes conseils...

Tu me conseille quoi alors comme manuel d'introduction au droit ?

Pas trop chère ?..

MERCI

Par **Olivier**, le **07/07/2004** à **22:34**

J'avais bien aimé le mémentos Dalloz de Patrick Courbe (largement insuffisant mais très sympa à lire, surtout pour la partie concernant les notions fondamentales du droit.....)

Je sais plus les références mais de toute façon il est dans la collection mémentos Dalloz sous le titre introduction au droit. Tu peux aussi d'ores et déjà surveiller la sortie du code civil 2005 (normalement début septembre) et te plonger dans sa lecture, voire également dans quelques revues juridiques (Semaine Juridique, Dalloz, ou encore la revue "Pouvoirs" pour le droit public, mais tu verras que la matière la plus spécifique reste le droit privé donc autant s'y intéresser un peu avant...)

Tu peux aussi déjà investir dans un dictionnaire de vocabulaire juridique (il te servira pendant toutes tes études, rassure-toi même en licence je m'en servais encore, et je suis sûr d'en avoir besoin l'an prochain... donc tu as le choix, mais le lexique Dalloz est très bien fait et pas très cher)

Par **Frédéric**, le **07/07/2004** à **23:03**

Profite donc de tes vacances !!!

A quoi bon commencer à lire des bouquins, tu as largement le temps! Tu t'embarques pour quelques années, ça ne sert à rien d'aller jouer aux chiens-savants...

Un étudiant ne bosse pas énormément : il regarde ses TD au café, révise ses partiels un mois avant, et ça passe. Et qu'on ne me dise pas le contraire, je n'y croirais pas... La seule chose vraie, c'est l'histoire de la grammaire et de l'orthographe, mais si tu as le bas, nous partirons du postulat que tu n'es pas analphabète. Ce sont des choses qui ont l'air évidente, mais on est souvent surpris du niveau des étudiants de maîtrise en langue française... Et comme d'habitude, chaque personne pense que ça s'adresse à quelqu'un d'autre... Les membres de ce forum y compris, et je m'y inclue !

Alors évidemment pour réussir, il faut travailler beaucoup, mais de là à se taper des manuels de droit avant même le début des cours, il faut arrêter le zèle... Lire les revues?! Honnêtement et sincèrement : est-ce utile pour les examens de 1ère année? Non, définitivement non.

Un conseil : travaille tes cours, touche aux manuels quand tu loupes les cours ou pour tes TD, lis les revues pour voir à quoi ça ressemble, mais seulement quand tu n'as rien d'autre à faire. Les revues ne sont réellement utiles qu'à compter de la licence, et encore...

S'il vous plaît, arrêtez donc un peu avec le ton "professoral" du forum, et donnez une meilleure image des juristes...

Par **un_etudiant**, le **07/07/2004** à **23:10**

si je peux te donner un conseil, n'achète pas de bouquins de 1ère année !
chaque prof a sa manière d'enseigner, et tu risquerais de comprendre des choses de travers,

d'apprendre des choses fausses ou inutiles...

comme dit plus haut, un dictionnaire du vocabulaire juridique, feuilleté de temps en temps, ou quand tu "bloques" sur un reportage à la TV parlant de droit (et tu verras que rien que dans les infos, c'est très souvent !)

moi j'ai le Litec, 14 euros, très clair et pratique. Enfin, Litec ou Dalloz ca se vaut souvent !

procure toi la constitution, lis la un peu, sans plus, bref, essaye de t'intéresser au droit en général !

:wink:

c'est déjà un pas de fait dans ta 1ère année Image not found or type unknown

Par **Vincent**, le **07/07/2004** à **23:44**

Ah tout de suite "arrêtez avec le ton professoral".... il faut pas tout de suite lui dire que la Image not found or type unknown

première année c'est pas mal de glandouille, sinon elle va le croire... Image not found or type unknown

Sérieusement, si tu as deux choses à acheter pour ton année:

- le code civil 2004 ou 2005 Dalloz (couverture rouge) ou Litec (bleu) et surtout apprends à le manier... je ne sais pas si tu connais la chanson sur les insectes mais n'oublie pas que le code civil est ton ami et qu'il faut l'aimer aussi! (tu vas rire aussi vu que la réforme du divorce est engagée, son régime risque d'être modifié en cours d'année donc ce que tu auras appris et ce pourquoi tu avais acheté le précieux pavé sera désuet. Et oui c'est aussi ça le droit: apprendre pour mieux desapprendre

-un lexique juridique. J'ai celui de Cornu aux PUF (Presses universitaires de France, couverture jaune) Très utile.

Par **fabcubitus1**, le **07/07/2004** à **23:56**

Personnellement, je te conseille quand même, quand tu auras commencé les cours, d'acheter, si possible les livres de tes matières à TD, pour tes livres, choisis-les bien, il faut que tu les trouves bien fait (j'ai pris le livre de droit civil que mon prof conseillait, c'est écrit trop petit et pas assez clair et du coup je ne l'ai quasi pas ouvert). Parfois, il arrive qu'une formulation du prof ne te soit pas claire, avec un livre, tu peux avoir les éclaircissements nécessaires, ou en nous demandant.

Quant à la Constitution, elle est sur Internet :

<http://www.legifrance.gouv.fr/html/constitution/constitution.htm>, certains profs la distribuent en 1ère année en TD.

Pour ce qui est du dictionnaire juridique, si tu es vraiment motivée pour faire du droit, prends en un plutôt épais.

Par **Yann**, le **08/07/2004** à **08:46**

:X

Image not found
Franchement ne commence pas à te prendre la tête! [size=150:1gjhgcjh] Profite de tes vacances!![/size:1gjhgcjh]

:?

Tu auras tout le temps de bosser plus tard. Si tu veux à la mi-séptembre tu peux commencer à feuilleter quelques bouquins d'intro droit et quelques petits lexiques, mais ne force pas d'entrée de jeu.

Selon moi il est inutile d'acheter des tonnes de bouquins comme vont te le recommander les profs. Souvent ces livres sont recommandés parce que c'est une "tradition", en plus c'est les

maisons d'édition qui s'arrangent avec les profs pour que ceux ci citent leurs livres... Image not found or type unk

Sans compter que ça coute un max à force\$\$\$.

En revanche les bibliothèques (universitaire ou municipale) et autres médiathèques ne sont pas à négliger.

Mais sache qu'un livre n'est qu'une source d'information secondaire, la base de tout c'est un

cours bien pris! N'hésite pas à demander des explications aux chargés de td (Image not found or type unknown et à

nous aussi!!). Après tu peux utiliser un livre pour t'éclairer sur un point précis que tu n'a pas compris. Dans ce cas n'hésite pas à en comparer plusieurs sur ce point (d'où l'intérêt des

bibliothèque car s'il fallait tous les acheter Image not found or type unknown) car l'avis peut diverger selon les sources (mais au final c'est toujours de ton prof qui a raison!).

Par **missalice**, le **08/07/2004** à **10:15**

Bon ok merci pour toutes ces réponses qui divergent pas mal , il faut le dire...
Pour en rassurer qq'uns je ne comptais vraiment pas bosser pendant toute les vacances, c'était pour le mois de septembre..
Enfin merci pour toutes vos réponses et bonnes vac' à vous aussi.
Alice

Par **Olivier**, le **08/07/2004** à **10:26**

Un autre truc qui peut être sympa à faire, mais apparemment tu as déjà commencé... est d'essayer de suivre un peu ce qui se dit au niveau juridique sur le site, ça peut aussi t'apporter quelques bases intéressantes ! (non je ne fais pas de pub)

Par **moko**, le **08/07/2004** à **11:26**

Va dans une librairie et demande les livres généralistes de droit, genre [i:2ctd6yq0]lexique des termes juridiques[i:2ctd6yq0], etc.

Ce sont des types de livres qui te serviront obligatoirement en 1ere année et même après. Choisis ceux dont tu seras sûre qu'ils te serviront.

De plus, c'est clair qu'il faut que tu te reposes un peu pendant les vacances mais dis toi aussi que la 1ere année n'est pas de tout repos et que la glande est strictement proscrite! C'est pourquoi, si tu as l'intention de travailler un peu en fins de vacances, ce sera tout bénéf!

:wink:

moko Image not found or type unknown